

Janvier 2017

A VOS AGENDA

27 Janvier 2017 à 20 heures

Projection par Veille au Grain du film ZERO PHYTO à Saint Boil

27 et 30 Janvier

Projection du film LA SOCIALE à Tournus

16 Février

Projection du film LA SOCIALE à Chalon

25 Mars

Assemblée Générale

Exposition à Saint Gengoux

Suite au rendez-vous avec le maire le 18 octobre, aucune date n'est encore arrêtée.

Pesticides

Le 18 octobre dernier, au marché de St Gengoux, lors d'une campagne de signature de notre pétition demandant l'arrêt des épandages de pesticides près des habitations, écoles, maisons de retraites, voie verte, nos camarades ont été l'objet d'une violente agression verbale et du vol de pétitions signées de la part de viticulteurs du secteur.

Nous avons envoyé un courrier à la Cave Coopérative de Saint Gengoux, ainsi qu'aux signataires de la Charte des bonnes pratiques en matière d'usage des produits « phytopharmaceutiques » et aux députés du département.

Thomas Thévenoud nous a reçu et a envoyé un courrier au Préfet et au Président du Conseil Départemental leur demandant d'étudier la question pour la voie verte.

Une réunion avec l'interprofession signataire de la charte est prévue le 30 janvier.

Nous sommes en relation avec la CMPS, collectif de Viré-Clessé défendant la même cause.

Tout ceci nous a fortement mobilisé ces dernières semaines, et ce n'est pas fini.

Assemblée Générale

L'assemblée générale de notre association se tiendra le 25 mars à partir de 15h00 salle 110 à Genouilly.

- comptes-rendus moral et financier
- élections
- exposé-débat sur le compteur Linky
- mâchon partagé
- chants, musiques, et autres animations

Alimentation

Martine reprend contact avec Anne Cayot pour une conférence sur l'alimentation (saine) à une date à convenir.

Maison médicale de Saint Gengoux

Le sujet semble redémarrer (selon un article du JSL)

Prochaine réunion

La prochaine réunion du C.A. aura lieu le **EXCEPTIONNELLEMENT le LUNDI 13 FÉVRIER à 18h30** au préfa de Genouilly, suivie d'un mâchon à partager.

Tous les membres de l'association peuvent y participer.

ADHÉREZ – FAITES ADHÉRER A



M. Mme.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....@.....

Souhaite adhérer à l'ASR, et verse une cotisation de€ (mini 10 €)

Date

Signature

à retourner avec votre cotisation à

Alain CHALLOT
Le Bourg
71460 VAUX EN PRÉ